

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 15 JUILLET 2026

Date de convocation :

17.06.2026

Nombre de Membres :

En Exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 0

Excusés ou absents : 3

Résultat du vote :

Voix « pour » : 8

Voix « contre » : 0

Absentions : 0

Date d'affichage :

10.07.2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze juillet, à 18h30, le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni dans la salle du rez-de-chaussée de l'espace Maurice Genevoix, sous la Présidence de Madame Fabienne THIAULT, Vice-Présidente en exercice.

Etaient présents : Mme CAPPENDŸK, Mme FOUASSIER, Mme HEMON, Mme MOREAU, Mr MOURBRUN, Mme PIEGAT, Mme RAIMBAULT.

Avait donné pouvoir : /

Était absent ou excusé : Mr GATTEFIN, Mr DA ROCHA, Mme TURE.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mme CAPPENDŸK a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026-19 ACTE AU PRESIDENT : AIDE SOCIALE FACULTATIVE

8.2 Aide sociale

Dans le cadre de l'attribution des aides sociales facultatives, le CCAS a procédé aux règlements suivants :

▪ **Aide au paiement de facture :**

DOSSIERS	Motif de la demande	Montant facture	Montant de l'aide sollicitée / possible	Avis de la commission
Dossier n°1	Facture EDF QF → 804 → 80€	2825,95€	Montant sollicité 150€ Montant possible 80€	Refus
Dossier n°2	Facture EDF QF → 326 → 120€	794,69€	Montant sollicité 200€ Montant possible 120€	Avis favorable sous réserve
Dossier n°3	Facture ENGIE QF → 549 → 100€	453,56€	Montant sollicité et possible 100€	Avis favorable sous réserve
Dossier n°4	Facture gaz QF → 229 → 130€	1336,68€	Montant sollicité 200€ Montant possible 130€	Avis favorable
Dossier n°5	Facture gaz QF → 350 → 120€	1319,73€	Montant sollicité 130€ Montant possible 120€	Avis favorable sous réserve

▪ Renouvellement épicerie :

DOSSIERS	QF/nombre de personne	Montant du panier	Observations	Avis de la commission
Dossier n°1	QF 754 / 3 pers 2 adultes de 29 et 39 ans 1 enfant de 6 ans	110€	1 ^{er} accès du 26.11.25 au 05.03.26 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Avis favorable Jusqu'au 30/06/2026
Dossier n°2	QF 578 / 2 pers 1 adulte de 40 ans 1 enfant de 16 ans	100€	1 ^{er} accès du 24.12.25 au 24.03.26 Demande d'un 1 ^{er} renouvellement	Avis favorable Jusqu'au 30/06/2026
Dossier n°3	QF 453 / 1 pers 1 adulte de 28 ans	80€	1 ^{er} accès du 13.02.25 au 30.06.25 1 ^{er} renouvellement du 01.07.25 au 01.10.25 Demande d'un 2 ^{ème} renouvellement	Avis favorable Jusqu'au 30/06/2026
Dossier n°4	QF 572 / 1 pers 1 adulte de 75 ans	80€	1 ^{er} accès du 01.04.25 au 01.07.25 1 ^{er} renouvellement 02.07.25 au 01.10.25 2 ^{ème} renouvellement 01.10.25 au 31.01.26 Demande d'un 3 ^{ème} renouvellement	Avis favorable Jusqu'au 30/06/2026

Madame THIAULT présente les différents dossiers.

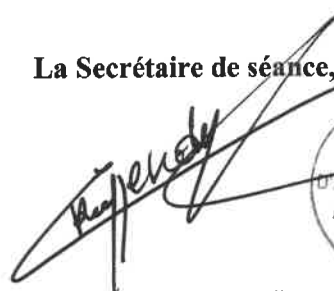
Les membres du Conseil d'Administration, après débat et à l'unanimité, prennent acte des décisions accordées au titre des aides sociales facultatives citées ci-dessus.

La Vice-Présidente,




Fabienne THIAULT

La Secrétaire de séance,




Régine CAPPENDYK

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : 20.07.2026